

VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES PHYSIQUES OU PSYCHOLOGIQUES ?



GROUPEMENT
MÉDICO-LÉGAL
DE LA MANCHE

Pensez à la consultation de victimologie de l'Unité Médico-Judiciaire

POUR CONSTATER



Réaliser **un constat de vos dommages** (physiques et/ou psychologiques) à **un instant T**, même si vous n'avez pas encore décidé d'engager une démarche judiciaire (dépôt de plainte).
Consultation anonyme et confidentielle.

POUR INFORMER



Vous apporter des informations médico-légales sur vos droits et vous sensibiliser aux mécanismes de la violence.

POUR ARCHIVER



Consigner les **documents constatant les violences que vous avez subies** dans l'éventualité d'un dépôt de plainte ultérieur.

POUR ORIENTER



Vous orienter vers le **réseau de prise en charge**.

LES LIEUX DE CONSULTATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MANCHE

**CHERBOURG-
EN-COTENTIN**



**Centre Hospitalier Public du Cotentin
Unité Médico-Judiciaire**
46 Rue du Val de Saire
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Entrée du service des urgences

**Accès consultation uniquement sur
rendez-vous au 02 33 20 78 97
Ouvert tous les jours
du lundi au vendredi**

SAINT-LÔ



**Centre Hospitalier Mémorial France Etats-Unis
Unité Médico-Judiciaire**
715 Rue Dunant
50000 SAINT-LÔ

Entrée principale

**Accès consultation uniquement sur
rendez-vous au 02 33 06 30 78
Ouvert tous les jours
du lundi au vendredi**

AVRANCHES



**Centre Hospitalier d'Avranches
Antenne Médico-Judiciaire**
59 Rue de la liberté
50300 AVRANCHES

**Accès consultation uniquement sur
rendez-vous au 02 33 06 30 78
Ouvert les lundis et jeudis après-midis**

